

Les ECHOS... Provençais



N°13 – Avril 2022

PROVENÇAY

Et ses hameaux : GENOUILLY, MARCILLY, TOUR DE PRÉ



*M. le Maire et les Conseillers Municipaux
vous informent*



Les ECHOS...provençais

Le mot du Maire



Après une année 2021 calme en matière d'investissements pour la commune, nous allons pouvoir reprendre à nouveau des travaux de structures et d'aménagements. Les bâtiments de la mairie ont été rénovés intérieurs et extérieurs depuis plusieurs années, le changement de l'ensemble des portes apporte un joli cachet à notre belle mairie.

En matière de budget 2022, nous n'envisageons aucune augmentation de la fiscalité cette année mais cela ne veut pas dire que le département ou la communauté de communes feront de même. Nous allons faire l'achat d'un tracteur tondeuse pour l'entretien des espaces verts pour l'ensemble du bourg et des hameaux afin d'être plus performant. Des travaux d'aménagement des trottoirs avec pose de caniveaux pour

la gestion des eaux pluviales sont prévus sur le bourg, Tour de Pré et Marcilly.

La création d'une « Cabane à livres » dans l'ancien petit local de l'école va permettre à tout un chacun de déposer des livres et d'en reprendre comme bon lui semble et ainsi faire revivre cet endroit. J'ai souhaité que cela soit organisé autour du « club de jeux » qui se réunit chaque semaine entre autres pour en superviser la bonne gestion.

Notre site internet : www.provençy.fr fonctionne bien avec une mise à jour mensuelle par une petite équipe motivée et pleine d'idées, dont actuellement la création d'une nouvelle page de notre histoire avec des cartes postales anciennes à découvrir. J'avais prévu de vous faire découvrir le site lors de la réunion des vœux malheureusement une nouvelle fois annulée.

Les élections présidentielles en Avril et celles de Juin pour nos députés vont de nouveau mobiliser l'ensemble de vos conseillers ainsi que l'aide de plusieurs bénévoles.

Nous avons postulé avec le comité des fêtes pour organiser une séance de cinéma en plein air en partenariat avec le Pays Avallonnais et notre candidature a été retenue pour le samedi 23 Juillet avec différentes animations en détail dans le présent livret.

Nous avons constaté que sur l'ancienne ligne de chemin de fer sur GENOUILLY, certaines essences d'arbres souffraient énormément en raison des changements climatiques. Aussi les foyers souhaitant récupérer du bois peuvent nous contacter en mairie.

Merci pour votre confiance.

Le Maire,
Jean-Claude LANDRIER



Les ECHOS...provençais

Les événements dans notre commune

14 juillet :

Quelques courageux ont bravé la météo pour passer un moment autour d'un repas partagé.



11 novembre :

commémoration sous le soleil !





Les ECHOS...provençais

Saint Eloi le 1^{er} décembre :

Une belle messe pour Saint Eloi à Provençy. Cette année a été l'occasion d'installer la superbe statue de Saint Eloi offerte à l'église par la confrérie.



Repas des anciens, le 12 décembre :

Le retour du repas des anciens qui n'avait pas eu lieu l'année précédente. C'est au Chapeau Rouge à Avallon que se sont rassemblés les convives.





Les ECHOS...provençais

Les travaux dans notre commune

Élagage :

Les arbres de la place de la fontaine se sont fait une beauté. Une petite coupe printanière pour repartir de plus belle aux beaux jours... Les branches coupées ont été broyées et ces écorces servent à protéger le sol dans les massifs de la commune.



A Marcilly, le bord de la rivière a également été nettoyé.

Fleurissement du centre de Genouilly

Ont été plantées une vasque de fleurs ainsi qu'une haie de troènes qui ne demandent qu'à grandir pour embellir la traversée du hameau.



Cimetière :

Des troènes ont également été replantés pour compléter une haie au cimetière.

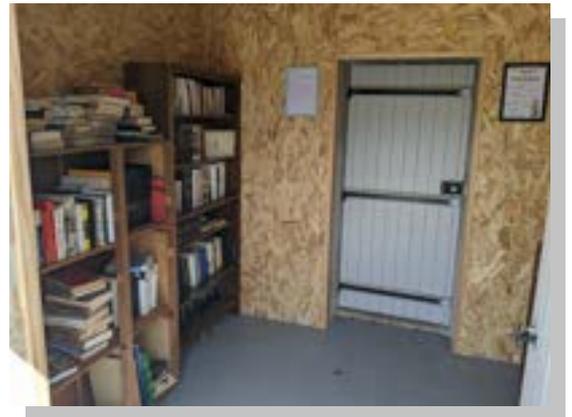
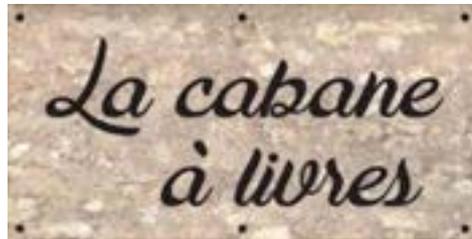


Les ECHOS...provençals



Cabane à livres

La cabane à livres est fonctionnelle. Elle se situe dans la « maison des indigents » à côté de l'école. Vous pouvez dès maintenant venir y déposer vos livres ou emprunter ceux qui vous feront envie.



Portail

Nouveau portail pour la cour de la salle des fêtes dans le même style que celui du porche. Le portillon du côté de la stèle a été remplacé également.



Aire de jeux

Un grillage a été installé aux deux extrémités du terrain de foot pour le délimiter.





Les ECHOS...provençais

 **8 mai** : commémoration au monument aux morts

 **Vide Grenier** : 26 juin

 **14 juillet**

 **Cinéma en plein air** : 23 juillet 2022

La commune a été retenue pour participer cet été à une projection de cinéma en plein air. Le film retenu est « Microbe et Gasoil » qui a été tourné dans la région. Le comité des fêtes s'associe à la municipalité pour proposer buvette et restauration, ainsi que des animations : fresque à 100 mains, dégustations, « Bourgogne quizz » pour vous triturer les méninges autour de notre région...



Une question ? Une interrogation ?



Nouveau :

La commune dispose désormais d'un compte Facebook !





Les ECHOS...provençais

Etat civil

Naissances :

-  Lucenzo Pinalie, le 28/09/2021
-  Vincenzo Pinalie, le 28/09/2021
-  Maël Rameau, le 14/10/2021
-  Hugo Viteau, le 3/12/2021

Mariage :

-  Mme Odile Pailleau & M. Méziane lembrouk, le 24/07/2021

Décès :

- Mme Bernadette Sivert, le 08/01/2022
- Mme Gisèle Paillet, le 09/03/2022
- Mme Gisèle Dubois, le 14/03/2022
- M. Pierre Bordier, le 15/04/2022

Bienvenue aux nouveaux arrivants !

-  Mme Violaine Lemeux & M. Malcom Andrieu à Provençy
-  Mme Corinne Delbarba à Genouilly
-  Mme Florence Phelippot & M. Jonathan Riotte à Marcilly
-  Mme Valérie Cloiseau à Provençy

A noter

Si vous souhaitez effectuer des travaux qui modifieraient l'extérieur de votre maison (fenêtres, abri de jardin, clôtures...), vous devez au préalable faire une demande de travaux en mairie.



Les ECHOS...provençais

Provency Animation

Halloween



Tournée dans Provency pour fêter Halloween. Merci à tous les habitants du village pour leur accueil si sympathique. Les gourmands ont été bien gâtés...



Noël des enfants

L'édition 2021 a été un peu différente puisque les enfants ont visionné un dessin animé en attendant la visite du Père Noël. Ce dernier est arrivé les bras chargés et les enfants, tous très sages, sont repartis avec leurs cadeaux.



Si le cœur vous en dit, les bonnes volontés sont toujours les bienvenues !

Vous pouvez nous contacter au 06 74 99 81 26



Les ECHOS...provençais

La confrérie de Saint-Eloi

Chaque année la messe de St Eloi est célébrée le 1^{er} décembre en l'église de Provençy, avec la bénédiction et le partage de la traditionnelle brioche.

La confrérie de la St Eloi de Provençy a été créée en Avril 2019 pour pérenniser ces traditions

Cette année, la confrérie a offert la statue de St Eloi à l'église.



1^{er} décembre 2021



Les ECHOS...provençais

Un peu d'histoire : la forêt d'Hervaux

La Forêt d'HERVAUX, qui porta successivement les appellations de « HERAVICI, HERVIALOU, HERIVAL, AVIVAI, ARVIAL s'étend aujourd'hui sur cinq communes : Sainte-Colombe, Coutarnoux, Dissangis, Massangis et Joux-la-Ville, et qui déborde largement sur les territoires des communes limitrophes, n'est plus qu'un bien faible vestige de l'ancienne forêt celtique qui couvrait la majeure partie de la Gaule aux temps préhistoriques.

Son massif complet formait encore, au IV^e siècle, une immense forêt isolée de 23.000 hectares que, peu à peu, on entreprit de défricher. Ce furent les religieux auxquels nos premiers rois concédèrent le droit d'exploitation des forêts et la création de friches, dans le but de favoriser la culture, qui s'en occupèrent.

Il serait bon que les populations de l'ancien canton de l'Isle sur serain connussent les vicissitudes par lesquelles ont passés leurs pères, pendant de longues années, au sujet du droit de pacage et d'usage dans la forêt d'HERVAUT. Aujourd'hui les fils en jouissent sans conteste.

La forêt d'HERVAUX dont les premiers écrits remontent à une chartre de Charlemagne en 776. Cette forêt a appartenu successivement à différents seigneurs qui y concédèrent de larges droits d'usage aux habitants des communautés voisines, jusqu'à la chartre du 24 Juin 1319 par laquelle Jean de Chalon, seigneur de L'ISLE, évêque de Bâle, puis de Langres, accorda aux usagers des droits extrêmement étendus, équivalent à une quasi donation, contre versement annuel de dix DENIERS tournois.

Les seigneurs ont tenté de le restreindre ou de l'enlever. Chaque fois, cependant, les serfs, puis les bourgeois et manants ont, malgré la puissance des auteurs de la revendication, obtenu gain de cause, grâce au secours des religieux de l'abbaye de saint Germain d'Auxerre, intéressés, eux aussi, dans la querelle. Il faut l'avouer, si la victoire restait à ces derniers et à leurs hommes, elle leur coûtait assez cher pour qu'ils ne voulussent point qu'elle se renouvelât souvent ; d'un autre côté, les seigneurs n'étaient sans doute pas fâchés de faire revivre des prétentions que semblaient oubliées, et d'avoir ainsi une bonne occasion de battre monnaie. Tous ces débats, qui se terminent par des transactions entre les parties, ont leur histoire dans des chartres et des titres anciens.





Les ECHOS...provençais

Un peu d'histoire : la forêt d'Hervaux

Il existe sept manuscrits qui font partie des archives de la commune de L'ISLE SUR SEREIN, copies authentiques, collationnées sur l'original, qu'on pourrait se trouver soit à AUXERRE, soit à TROYES ou à DIJON. Elles établissent d'une manière indubitable les droits des habitants. (Notice sur la forêt d'HERVAULT écrit par Monsieur MAGDELENAT, professeur en retraite, officier de l'instruction publique).

Suite à une série de procès, une décision du 25 Février 1788 (voir extrait ce dessous) donna l'avantage aux communautés affouagères reconnues propriétaires de la forêt. L'action judiciaire avait duré 373 ans et coûté aux plaideurs plus de 250 000 livres.

L'arrêt du Conseil du roi, du 25 Février 1788 décida de qui suit :

« — Reconnaît que tout est jugé quant à la question « de la propriété des habitants sur la forêt d'HERVAUX et qui « a été préalablement reconnue par dix arrêts, dont cinq lier relativement à l'exploitation de 73 arpents de leurs triages afin que soient exécutés par provision les arrêts antérieurs ayant assuré aux Communautés la forêt d'HERVAUX et notamment celui du 26 Avril 1774 contradictoires : (1673, 1694, 1695, 1740 et 1773) et sur le provisoire : (1756, 1768, 1774, 1777 et 1780) et les petits bois « secondaires ».

Depuis cette décision de 1788, la communauté d'HERVAUX jouit paisiblement de la propriété pleine et entière de la forêt appelée « FORET SYNDICALE D'HERVAUX » et administrée par une commission syndicale soumise à la tutelle préfectorale.

La charte de 1319 a été établie au profit des localités suivantes :

- L'ISLE SUR SEREIN
- COUTARNOUX
- DISSANGIS
- MASSANGIS -CIVRY (Civry fusionné avec Massangis en 1963)
- SAINTE COLOMBE
- PROVENCY (Village et Hameau de Genouilly)
- ANGELY (Hameau de Marzy et Buisson)
- ATHIE (Ferme de Buissenot)
- THORY (Hameau de Bourg Moreau)

La forêt est donc indivise entre les diverses personnes morales propriétaires qui forment le syndicat, suite à une note du ministère de l'intérieur en date du 9 Novembre 1845, enregistrée le 10 Novembre 1845 sous le règne de Louis Philippe, roi des Français une commission fut instituée.





Les ECHOS...provençais

Un peu d'histoire : la forêt d'Hervaux

La surface forestière de la forêt Syndicale d'HERVAUX est aujourd'hui de 1 217 ha 65a 47ca.

Le massif d'HERVAUX d'un seul tenant, qui borde à l'ouest la forêt domaniale du Val de la Nef, s'étalant sur le territoire de trois communes : Massangis, Coutarnoux et Sainte Colombe soit 1 001 Ha 78 a et 47ca.

Des petits bois formés de vingt parcelles boisées disséminées sur le territoire de Massangis, Sainte Colombe et Angely soit 215 ha 87 a. Le syndicat est composé de représentants de chaque commune membre à savoir 1 représentant par tranche de 100 affouagistes, renouvelé tous les 6 ans nommé par le conseil municipal. La direction est constituée d'un président et d'un vice-président.

Le fonctionnement du syndicat est le suivant :

La soumission au régime forestier, L'ONF, Office National Des Forêt, assure la gestion des forêts concernées. Afin de mener à bien cette mission, le syndicat met à disposition une équipe constituée actuellement de deux ouvriers et du matériel nécessaire.

Les produits extraits de la forêt ont deux destinations : soit la vente à la diligence de l'ONF et soit la délivrance aux affouagistes.

Le syndicat est un établissement public à caractère administratif sous la tutelle de l'état, dont le secrétariat est assuré par une secrétaire salariée.

Les bureaux sont situés sur la commune de Sainte Colombe dont le syndicat en est propriétaire.

La qualité d'affouagiste est définie par les statuts à savoir : par feu c'est-à-dire par chef de famille ou de ménage ayant pour domicile principal l'une des communes et lieux de référence.

Cette qualité permet de bénéficier de tarifs préférentiels concernant les coupes de futaies et de bois de chauffage. Les tarifs sont évalués chaque année en fonction de la demande et des disponibilités. L'attribution est attribuée par tirage au sort. Les personnes âgées de plus de 70 ans et les veuves peuvent également bénéficier de bois de chauffage façonné à moindre coût.

Cette belle forêt offre à tous de belles balades, vous pouvez profiter du parcours botanique afin d'y découvrir quelques essences qui compose ce grand massif et vos enfants seront ravis de découvrir l'aire de jeux en face du pavillon de chasse. Le mardi est réservé à la chasse pour assurer la bonne régulation de la faune destructrice des jeunes plants.

J.C. LANDRIER





Les ECHOS...provençais

Nos artisans et commerçants

capifrance
Gaël MILLOT
Conseiller immobilier Ancien
0635565259
gaël.millot@capifrance.fr

DS BAT
DANIEL DOS SANTOS
MAÇONNERIE
dsbat89@gmail.com
0682904337
2 chemin du Patis
Genouilly
89200 PROVENCY

F.D. Confection
Réalisation sur mesure
Homme - Femme - Enfant
Retouches
5 rue de l'Eglise
89200 PROVENCY
fd.confection@orange.fr
06 14 29 34 76

Anthony Huillier
PAYSAGE
Conception - Création - Entretien de vos extérieurs
37 Route d'Athie - Genouilly - 89200 PROVENCY
Tél. 06 76 18 80 52 anthonyhuillierpaysage@gmail.com

ICOS MANOLITTO
ACHAT - VENTE & RECUPERATION
FER - METAUX & MATERIAUX ANCIENS
DALLE DE BOISSEGOINE - TOMETTE ANCIENNE,
CHEMINEE, AUGE - PUIT - TUILE PLATE
89200 PROVENCY - 06 28 83 82 17
icosmateriaux@hotmail.com
RCS 889 781 462

RAMEAU COUVERTURE
ZINGUERIE • CHARPENTE
3 chemin de l'Abreuvoir - GENOUILLY - 89200 PROVENCY
06 63 60 34 04 • rameau.couverture@gmail.com

SARL DT Bâtiment
PROVENCY
• Maçonnerie
• Carrelage
• Placoplâtre, ...
35 route d'Athie 89200 Genouilly
Tedesco.t : 06.77.47.57.75
dt.batiment@hotmail.fr
Site : 792 677 969 00016

La Clé des Champs
Gîte agréable et tranquille
Marcilly
89200 Provency
06 77 42 73 08

Massage Soleil de Ghine
Bien-être traditionnel Chinois
06 77 42 73 08
YanHui Thobois
8 voie de la Bergerie 89200 Provency
Email - soleildechine@orange.fr
http://massages-soleildechine.com

33 route d'Athie - Genouilly
89200 PROVENCY
pierres.negoce24@orange.fr
Pierres & Négoces
07 72 31 48 48
Import et Vente de Pierres Naturelles
Dallages - Frises - Vasques - Eviers - Mosaïques
Marches d'escaliers - Cheminées